

**DEC105100DAJ**

Décision donnant délégation de signature temporaire à Mme Françoise GAILL, directrice de l'Institut Ecologie et Environnement

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC100045DAJ du 2 juillet 2010 portant nomination de Mme Françoise GAILL aux fonctions de directrice de l'Institut Ecologie et Environnement ;

**Vu** la convention de création du Laboratoire Européen Associé (LEA) franco-monégasque « BIOSENSIB » entre le CNRS, l'Université de Strasbourg et le Centre Scientifique de Monaco ;

**DECIDE :**

**Art. 1** – Délégation est donnée à Mme Françoise GAILL, directrice de l'Institut Ecologie et Environnement, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le 22 novembre 2010, à Monaco, la convention de création du LEA franco-monégasque « BIOSENSIB » entre le CNRS, l'Université de Strasbourg et le Centre Scientifique de Monaco.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 novembre 2010

Alain FUCHS